



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

28 (2008)
Voyageuses

Dorothea Nolde

Princesses voyageuses au xvii^e siècle Médiatrices politiques et passeuses culturelles

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Dorothea Nolde, « Princesses voyageuses au xvii^e siècle », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 28 | 2008, mis en ligne le 15 décembre 2011. URL : <http://clio.revues.org/index7833.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://clio.revues.org/index7833.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

Princesses voyageuses au XVII^e siècle Médiatrices politiques et passeuses culturelles

Dorothea NOLDE

« Nous ne pensons ici qu'à vaguer deçà et delà, afin que je devienne *eine bereiste Dame* pour quand j'aurai l'honneur de vous revoir »¹. Écrivant de Venise, le 12 septembre 1664, à son frère Charles-Louis, l'électeur Palatin résidant à Heidelberg, c'est ainsi que Sophie de Hanovre résumait son voyage en Italie. *Eine bereiste Dame* : une dame qui a vu du pays.

Du pays, Sophie de Hanovre en avait déjà vu auparavant. Fille cadette de l'électeur palatin Frédéric V et d'Élisabeth Stuart, elle naquit en 1630 aux Pays-Bas où ses parents vivaient en exil. À l'âge de vingt ans, son père étant mort et son frère aîné Charles-Louis ayant réintégré la résidence du Palatinat, elle partit vivre sept ans chez lui à Heidelberg. Ensuite, son mariage avec Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg, futur duc et électeur de Hanovre, la conduisit d'abord à Osnabruck et à Bad Ibourg, et finalement à la cour de Hanovre. C'est entre février 1664 et mars 1665 qu'elle accompagna son mari en Italie. Quatorze ans plus tard, de juillet à octobre 1679, elle entreprit un autre grand voyage en France *via* Amsterdam. Cette fois, elle partit sans son époux, mais accompagnée de sa fille Sophie-Charlotte. Entre temps, d'autres

¹ Hanovre 1990 : 209. Sophie rédigea ses mémoires et une grande partie de ses lettres en français, insérant parfois des expressions en allemand, anglais ou néerlandais.

voyages plus courts l'avaient menée à la cour de son frère à Heidelberg, à Strasbourg, Vienne, Copenhague et Berlin ainsi qu'aux Pays-Bas.

Sophie de Hanovre ne fut pas la seule femme de son époque à avoir vu du pays. Il suffit de s'intéresser aux mémoires écrits par des femmes pour se rendre compte à quel point le voyage faisait partie de la vie de nombreuses dames de la haute noblesse. Dans ceux écrits par Sophie de Hanovre en 1680, à l'âge de cinquante ans, les deux grands voyages en Italie et en France occupent à eux seuls plus d'un tiers du texte, sans parler des nombreuses mentions d'autres pérégrinations². Cela montre l'importance qu'elle accordait à ces voyages au moment d'écrire le récit de sa vie. Il en est de même avec les mémoires de Charlotte-Amélie de la Trémoille, fille d'Henri-Charles de la Trémoille et d'Émilie de Hesse-Cassel, princesse de Tarente. Dans ses souvenirs, Charlotte-Amélie rend compte non seulement des voyages qu'elle accomplit elle-même dès son enfance aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark et plus tard en Autriche, mais aussi de ceux de sa mère (et de son père), de sa tante et même de plusieurs filles d'honneur de sa mère³.

Une mobilité fondamentale mais peu étudiée

Sophie de Hanovre et ses contemporaines participaient donc pleinement à la mobilité qui caractérisait le mode de vie et l'habitus de la haute noblesse à l'époque moderne. Intimement liée à des questions de rang et de pouvoir, l'itinérance avait constitué, jusqu'à la fin du Moyen Âge, le mode principal d'exercice du pouvoir. Cette pratique subsistait dans la haute noblesse – princière ou non – où le voyage était un outil pour défendre et augmenter son propre statut social et son pouvoir. Malgré cette évidente mobilité, les voyages accomplis par des femmes à l'époque moderne ont le plus souvent été délaissés dans les recherches sur l'histoire des voyages. La plupart des études ne les mentionnent pas⁴. Quant à celles qui s'intéressent spécifiquement aux

² Hanovre 1990.

³ La Trémoille [1720].

⁴ Voir Bertrand 2004 ; Gomez-Géraud 2000 ; Céard & Margolin 1987 ; Wolfzettel 1996 ; Maçzak 1995 ; Rubiés 2007. Roche 2003 accorde également très peu

voyages de femmes, elles ne les font commencer qu'au XVIII^e siècle, en présentant souvent Lady Mary Wortley Montagu comme une pionnière en la matière, ou encore en liant le voyage féminin à l'essor du voyage bourgeois qui aurait ouvert de nouveaux horizons, y compris aux femmes⁵.

Le fait que, pour l'époque moderne, les voyages de femmes soient méconnus tient à plusieurs raisons. Il y a tout d'abord une question de sources, les études sur ce sujet étant, la plupart du temps, fondées sur un genre littéraire particulier, les récits de voyage. Or, aux XVI^e et XVII^e siècles, les voyages de femmes n'ont que très rarement donné lieu à des récits de voyage à proprement parlé. Les voyages de noces sont pratiquement les seuls déplacements de femmes qui ont fait l'objet d'un véritable récit de voyage⁶. La priorité donnée à cette source privilégie en outre un type de voyage bien spécifique, le « grand tour » – voyage initiatique de jeunes nobles à travers l'Europe – au point de le faire apparaître comme le voyage de la noblesse par excellence. Or, en dehors du fait que ce type de déplacement ne représente qu'une petite partie des voyages effectués par des hommes de la noblesse, les femmes, par définition, n'y participaient pas. L'étude des voyages de femmes suppose donc qu'on s'intéresse à d'autres sources, notamment à des mémoires et à des correspondances.

Une deuxième raison qui explique cette méconnaissance tient au caractère même de ces voyages. Les voyages des femmes nobles se confondant avec la mobilité plus générale de leur milieu social, ils ne sont pas toujours perçus comme un événement singulier, sortant du quotidien et bien délimité par le schéma tripartite du départ, de la pérégrination et du retour, que les études sur le voyage ont mis en relief. Leurs déplacements sont, au contraire, bien souvent entrecoupés, répétitifs, avec des étapes plus ou moins longues qui,

d'attention aux femmes voyageuses, tout en consacrant quelques pages à Madame de Genlis, voyageuse de la fin du XVIII^e siècle.

⁵ Voir par exemple Bohls 1995 ; Lawrence 1994 ; Robinson 2001 ; Holländer 1999 ; Griep & Pelz 1995 ; Maurer 1990 ; Pelz 1991. En France, il ne semble pas y avoir encore d'études publiées sur le voyage de femmes à l'époque moderne.

⁶ Voir Le Laboureur 1648.

parfois, peuvent devenir à leur tour des points de retour. Le même constat vaut d'ailleurs pour la plus grande partie des voyages accomplis par des hommes qui échappent, eux aussi, à l'attention des spécialistes de l'histoire des voyages. Pour l'époque moderne, il faut, en effet, comprendre le terme « voyage » sous une acception large, car les frontières entre voyage et départ définitif, voire exil, n'étaient pas clairement définies.

Une troisième raison tient à la fonction attribuée au voyage. Les voyages de femmes n'entrent généralement pas dans la catégorie des voyages à but clairement défini que sont, par exemple, les voyages d'études ou les missions diplomatiques officielles. Disposant d'un vaste réseau de parenté, les femmes de la haute noblesse voyageaient par obligation familiale, mais elles profitaient aussi de ces réseaux pour pouvoir voyager. En conséquence, leurs voyages sont souvent considérés dans les études sur le voyage comme de simples « affaires de famille », ce qui contribue à les déconsidérer et suggère qu'il s'agit d'affaires « privées », dépourvues de toute importance sociale ou politique⁷. Or cette interprétation occulte le caractère intrinsèquement politique des liens de famille à l'époque moderne, notamment au sein de la haute noblesse.

Le pouvoir relevant, sous l'Ancien Régime, non pas seulement d'institutions mais de personnes, les contacts personnels et notamment familiaux étaient de première importance, y compris dans le domaine de la diplomatie. Comme l'a récemment démontré Sophie Ruppel, dans la haute noblesse européenne, les frères et sœurs qui séjournaient dans des cours différentes de manière temporaire ou permanente jouaient souvent un rôle clé pour les relations extérieures d'une maison⁸. Avant l'émergence de relations diplomatiques stables et l'établissement de résidents permanents, c'étaient les membres de la famille qui remplissaient ce rôle pour le chef de leur maison.

La fonction politique du voyage englobait aussi un rôle de médiateur ou, en l'occurrence, de médiatrice culturel(le). Le séjour dans

⁷ Holländer 1999 : 123.

⁸ Ruppel 2006.

une autre cour servait en effet à s'informer sur le mode de vie, les mœurs et les coutumes qui y étaient d'usage et sur les nouveautés culturelles dont on pouvait, le cas échéant, s'inspirer pour sa propre cour⁹. La culture de représentation relevait de stratégies de légitimation du pouvoir et les voyages donnaient lieu à de nombreux transferts culturels destinés à augmenter le prestige et le rang d'une cour. Au-delà de l'acquisition d'objets culturels, il s'agissait bien souvent d'adopter des pratiques culturelles propres à modifier profondément et à long terme la vie de cour. Cela concernait notamment la modification du cérémonial, la promotion des arts et le mécénat, ainsi que l'aménagement de l'espace de représentation, composé par le château et son jardin.

Je voudrais maintenant analyser plus en détail le rôle de médiatrices politiques et culturelles que jouaient les voyageuses, à travers l'exemple de quatre princesses qui ont voyagé entre la France et l'Allemagne et parcouru d'autres pays européens : Sophie de Hanovre (1630-1714) et sa fille Sophie-Charlotte de Prusse (1668-1705), la princesse de Tarente née Émilie de Hesse-Cassel (1626-1693), ainsi que l'ancienne fille d'honneur de celle-ci, Éléonore d'Olbreuse (1639-1722), devenue duchesse de Brunswick-Lunebourg. Toutes les quatre ont voyagé aussi bien avec leurs maris qu'à leur propre initiative, accompagnées de leurs filles et de femmes de leur cour, rencontrant ou recevant à l'occasion d'autres voyageuses.

Affaires de famille et politique

Les voyages de Sophie de Hanovre recouvrent, à différents degrés, la quasi-totalité des fonctions du voyage esquissées ci-dessus. À l'exception de son voyage en Italie – où elle accompagnait son mari qui avait coutume de passer le carnaval à Venise – la plupart des voyages de Sophie de Hanovre étaient au moins en partie des visites familiales. Dans tous ses voyages, Sophie se comportait en représentante de la maison Palatine, dont elle était issue, de même que de la maison

⁹ Quant au rôle des liens familiaux dans les transferts culturels, voir Nolde & Opitz 2008.

Brunswick-Lunebourg à laquelle elle appartenait par alliance. Malgré l'incognito qu'elle avait choisi, à l'instar d'autres voyageurs, pour réduire ses dépenses de voyage, elle insistait toujours pour être traitée comme la représentante de deux des plus importantes dynasties européennes du XVII^e siècle. Ainsi, elle portait une grande attention aux honneurs que ses hôtes lui devaient et en rendait compte dans sa correspondance, aussi bien à son frère Charles-Louis, l'électeur Palatin, qu'à son mari, Ernest-Auguste de Hanovre. En cas de doute, elle préférait renoncer à une rencontre ou l'écourter plutôt que de courir le risque de compromettre l'honneur de sa maison. À l'occasion d'une réception chez la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, Sophie raconte comment elle avait évité d'accepter le tabouret qu'on lui proposait, considérant cela comme un abaissement, étant donné que l'impératrice à Vienne lui avait offert une chaise à dossier¹⁰. Dans une lettre à son frère du 4 septembre 1679, elle explique :

Comme S[a] M[a]jesté [la reine] se voulait asseoir, je me retirais, car j'ai évité dans mon incognito de faire aucune chose qui pourrait tirer en conséquence et dont on me pourrait blâmer en Allemagne, [...] car je sais très bien sur quel pied les électeurs sont avec les Altesses Royales, et que je ne dois pas perdre ici ce que les électrices me donnent, et ce qu'on fait pour moi à la cour impériale et à celle de Danemark.¹¹

Pesant les possibles conséquences de son attitude, Sophie de Hanovre se réfère ici au rang des électeurs allemands parmi les souverains européens, son frère étant électeur et son mari aspirant à ce statut, qui lui fut accordé en 1692.

Le rôle de Sophie auprès de la cour de France ne s'acheva cependant pas avec la fin du voyage. Après son retour à Hanovre, son séjour à la cour de France et la rencontre personnelle qu'elle avait eue avec le roi de France lui valurent indirectement d'être sollicitée pour une intervention diplomatique de la part de Louis XIV par l'intermédiaire de sa nièce Élisabeth-Charlotte d'Orléans (dite Madame Palatine), belle-sœur du roi. Celle-ci lui écrivit, le 19 mai 1680, sur

¹⁰ Hanovre 1990 : 153.

¹¹ Hanovre 1990 : 257 ; voir aussi : 153.

ordre exprès de ce dernier, pour qu'elle intervienne auprès de son mari afin de favoriser la mission d'un envoyé du roi¹². Comme c'est le cas ici, la diplomatie de Louis XIV, ainsi que celle des autres princes, avait régulièrement recours aux relations familiales, y compris à l'intermédiaire de femmes, pour appuyer leur cause.

Sophie de Hanovre travaillait également aux intérêts des deux maisons auxquelles elle appartenait en intervenant pour favoriser des mariages pour ses neveux et nièces ainsi que pour sa propre fille. Cela fut même le but principal de certains de ses voyages. Les mariages dynastiques de l'époque étaient des affaires hautement politiques, qui se décidaient très en amont, quand il s'agissait de sonder les candidats potentiels au mariage et de négocier les contrats de mariage. Une part des visites familiales était ainsi consacrée à une sorte de diplomatie secrète en matière de mariage.

En 1668, Sophie de Hanovre fut, à ses propres dires, à l'origine du mariage de son neveu Charles, le prince Palatin, avec la princesse danoise Wilhelmine-Ernestine, qui était sa nièce par alliance¹³. Pour cela, elle apporta personnellement un portrait, peint pour l'occasion, de la princesse chez son frère, à Heidelberg, où elle arrangea une rencontre avec la mère de Wilhelmine-Ernestine, la reine du Danemark Sophie-Amélie – elle aussi en voyage à Heidelberg. Une fois le mariage décidé et le contrat négocié, Sophie de Hanovre, son mari Ernest-Auguste et le frère de celui-ci, Georges-Guillaume de Brunswick-Lunebourg, accompagnèrent la fiancée à la cour d'Heidelberg. Trois ans plus tard, Sophie de Hanovre était de nouveau impliquée dans la négociation du mariage de sa nièce Élisabeth-Charlotte, princesse Palatine, avec Philippe d'Orléans, le frère de Louis XIV. Le frère de Sophie, Charles-Louis, l'électeur Palatin, étant séparé de sa première femme, Charlotte de Hesse-Cassel (la mère d'Élisabeth-Charlotte) et ayant contracté un mariage morganatique avec Louise de Degenfeld, il pria Sophie de l'accompagner à la place de son épouse à Strasbourg

¹² Lettre du 19 mai 1680, dans Bodemann 1891, t. I : 33-34.

¹³ Wilhelmine-Ernestine était la fille de la sœur d'Ernest-Auguste de Hanovre, Sophie-Amélie, reine du Danemark.

pour y conduire Élisabeth-Charlotte¹⁴. L'importance que Charles-Louis accordait à la présence de Sophie peut se mesurer au fait que celle-ci se soumit à ce voyage bien qu'elle eût accouché quatre semaines auparavant.

Le voyage que Sophie de Hanovre fit, en 1679, à la cour de France, était également placé sous le signe d'un projet de mariage. Elle espérait pouvoir marier sa fille Sophie-Charlotte au dauphin de France et, pour mieux faire avancer son plan, elle se fit accompagner de sa fille dans ce voyage¹⁵. L'idée lui en avait été soufflée par sa nièce Élisabeth-Charlotte d'Orléans qui, dans ses lettres, revint plusieurs fois à la charge, lui faisant miroiter l'union de sa fille avec le dauphin alors même qu'il était depuis longtemps question d'un éventuel mariage avec la princesse Marie-Anne de Bavière¹⁶. Ainsi, peu avant l'arrivée de Sophie et de sa fille, Élisabeth-Charlotte écrivait :

En ce qui concerne notre princesse [Sophie-Charlotte] et mon désir, je suis assurée que le mariage du fils du roi et de la princesse laide [Marie-Anne de Bavière] n'est pas encore certain, et (mais cela soit dit entre nous) vendredi dernier encore, le roi m'a assuré qu'il ne veut pas marier son fils si tôt et pas cette année ; c'est pour cela que je ne perds pas espoir, et lorsque vous serez ici, je vous dirai encore plus de raisons qui me donnent encore plus d'espoir.¹⁷

Néanmoins, ce projet échoua et Sophie apprit, lors de son séjour à Versailles, que le dauphin allait en effet épouser Marie-Anne de Bavière¹⁸.

Sophie de Hanovre continua donc de voyager avec sa fille pour la présenter aux différentes cours européennes. Elle se servit pour cela

¹⁴ Hanovre 1990 : 124

¹⁵ Sur la relation entre Sophie de Hanovre et sa fille, Sophie-Charlotte, voir Van den Heuvel 2000.

¹⁶ Lettres des 3 février, 25 mars, 5 juillet et 9 août 1679, dans Bodemann 1891, t. I : 28-20. Élisabeth-Charlotte d'Orléans parle elle-même du projet de mariage avec la princesse Marie-Anne de Bavière depuis plusieurs années (voir par exemple une lettre du 30 août 1676, Bodemann 1891, t. I : 10).

¹⁷ Lettre du 9 août 1679 dans Bodemann 1891, t. I : 30 ; traduction française D.N.

¹⁸ Hanovre 1990 : 162.

notamment de rencontres politiques où elle se rendait avec son mari, dont celle des princes de l'Allemagne du Nord et de la reine douairière du Danemark à Bad Pyrmont, en 1681¹⁹. Lors de cette rencontre, une visite à Berlin chez l'électeur du Brandebourg fut programmée pour l'année suivante. Là encore, Sophie-Charlotte était de la partie et ce fut le prince Philippe-Guillaume, fils du second lit de l'électeur, qui s'enflamma pour elle. Toutefois, celui-ci ne pouvant pas prétendre à la succession, la visite resta d'abord sans suite, jusqu'à ce que la femme du prince électeur mourût de la petite vérole et que celui-ci, devenu veuf, épousât Sophie-Charlotte en 1684. Le mariage entre Frédéric III, prince électeur du Brandebourg, et Sophie-Charlotte de Hanovre fut le point de départ d'un pacte de paix et d'alliance entre les deux maisons, qui fit pencher progressivement Ernest-Auguste de Hanovre vers la coalition qui s'opposait à Louis XIV²⁰. Les deux maisons se soutenaient en outre dans leurs prétentions respectives à augmenter leur rang, le duc de Hanovre aspirant au titre d'électeur et le futur électeur de Brandebourg accédant quelques années plus tard au titre de roi de Prusse, ascension dans laquelle Sophie-Charlotte, comme nous allons le voir, devait jouer un rôle actif.

Prestige, culture et voyages politiques

Les efforts de Sophie de Hanovre pour augmenter le prestige de sa maison étaient, eux aussi, tributaires de ses voyages. Dans le but d'accéder au rang d'électeur, la maison de Hanovre déploya des moyens politiques, financiers et culturels considérables. Pour les petites et moyennes cours de l'Empire germanique, il était courant de compenser une relative faiblesse politique par une culture de la représentation destinée à défendre leur place au rang des maisons princières en Europe. La maison de Hanovre misait donc particulièrement sur cette accumulation de capital symbolique. La vie de cour à Hanovre prenait comme modèle la cour de France (avec toutefois quelques emprunts à l'Italie, notamment en matière de

¹⁹ Senn 2000 : 27.

²⁰ Senn 2000 : 29.

musique), au point que même le *Mercure galant* considérait la cour de Hanovre comme la plus « française » des cours allemandes²¹. Dans ce contexte, la principale contribution de Sophie au faste représentatif de la cour de Hanovre, les jardins d'Herrenhausen, résidence d'été située en bordure de la ville de Hanovre, lui fut inspirée par ses voyages en Europe²². Les jardins étaient un élément important de la représentation princière et on les montrait à tous les hôtes de marque, comme l'atteste le fait que Louis XIV rédigea lui-même un guide pour la visite des parcs de Versailles²³. Dans ses lettres de voyage, Sophie de Hanovre décrit souvent ses visites de jardins célèbres. Par la suite, elle fit dessiner « son » jardin d'Herrenhausen par un jardinier français, Martin Charbonnier, qui transforma le parc déjà existant en jardin baroque²⁴. À cette fin, Sophie envoya Charbonnier – qui s'était déjà familiarisé avec l'art du jardin français – aux Pays-Bas pour y compléter sa connaissance des jardins de cour. Le jardin d'Herrenhausen adopta la géométrie du jardin à la française, organisée autour d'un axe central, tout en faisant des emprunts aux jardins néerlandais avec un canal contournant le parc. L'aménagement était en outre complété par des éléments italiens, tels des grottes et des jeux d'eau. Sophie de Hanovre accordait un grand prix à ce jardin, non seulement parce qu'il était pour elle un lieu de plaisir, mais également parce qu'il était l'un des plus importants éléments de représentation dont disposait la cour de Hanovre.

La fille de Sophie de Hanovre, Sophie-Charlotte de Prusse, s'inspira également de ses voyages pour transformer la vie de cour à Potsdam. Après son mariage avec Frédéric III, prince électeur de Brandebourg, Sophie-Charlotte se fit surtout connaître en tant que médiatrice culturelle²⁵. À l'instar de ses parents, elle y promut le théâtre et l'opéra

²¹ *Mercure galant*, mars 1683 : 35-53.

²² Sur Herrenhausen, voir Hennebo 1991. Aujourd'hui, les jardins d'Herrenhausen font partie de la ville de Hanovre.

²³ Louis XIV 1689.

²⁴ Rohde 2001 : 141.

²⁵ Sur les contributions culturelles de Sophie-Charlotte voir Generaldirektion der Stiftung Preußische Schlösser und Gärten 1999 ; Senn 2000.

tant français qu'italien. Le voyage où elle avait accompagné sa mère à la cour de France lorsqu'elle avait onze ans avait eu une influence décisive sur sa conception de la vie de cour. Ainsi, elle introduisit le cérémonial français à la cour de Brandebourg et, toujours sur le modèle français, fonda une académie savante, appelée la « société du mercredi » (*Mittwochs-gesellschaft*).

Mais Sophie-Charlotte prit également part à un certain nombre d'activités politiques, fait souvent occulté par les publications qui la concernent. Ainsi, elle soutenait notamment l'aspiration de son mari – qui avait succédé en 1688 à son père, Frédéric-Guillaume, en tant qu'électeur du Brandebourg – à devenir roi de Prusse. En août 1700, l'empereur céda finalement à la demande de Frédéric III de Brandebourg et le proclama roi de Prusse. Il restait néanmoins à obtenir l'adhésion des autres électeurs et souverains. Comme les négociations sur le contrat qui scellait l'accès à la couronne étaient encore en cours, cette mission fut confiée à Sophie-Charlotte et fut présentée comme un voyage vers Aix-la-Chapelle où elle était censée prendre les eaux²⁶. Accompagnée de ses dames d'honneur, Sophie-Charlotte se rendit d'abord chez sa mère à Hanovre, d'où les deux électrices partirent ensemble pour Aix-la-Chapelle puis vers Bruxelles et La Haye pour y rencontrer l'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas espagnols, et le roi d'Angleterre afin d'obtenir leur consentement respectif au couronnement de Frédéric. Elles tentèrent ensuite d'arracher l'accord du prince Guillaume d'Orange. Celui-ci avait certes déjà donné très antérieurement un accord de principe à ce couronnement, mais à un moment où personne ne semblait croire à la réalisation de ce projet. Maintenant que l'idée était sur le point de se réaliser, Guillaume d'Orange se montrait beaucoup plus réticent à reconnaître Frédéric III de Brandebourg comme son pair. La mission de Sophie-Charlotte ayant finalement réussi et le contrat d'avènement ayant été négocié, ce dernier fut signé en décembre 1700. En janvier 1701, Frédéric III de Brandebourg partit avec sa femme pour

²⁶ Senn 2000 : 118-121.

Königsberg, où il se couronna lui-même roi sous le nom de Frédéric 1^{er} de Prusse.

La vie d'une princesse mariée à l'étranger commençait par un voyage et celui-ci était suivi de nombreux autres échanges familiaux entre les deux pays. Tel fut le cas pour Émilie de Hesse-Cassel, princesse de Tarente. En 1648, elle épousa Henri-Charles de la Trémoille et, par la suite, sa vie fut tout sauf sédentaire. Sa vie et ses voyages nous sont connus grâce à ses propres lettres et aux mémoires de son mari et de sa fille²⁷. Résidant au château familial de son époux à Thouars, Émilie de Hesse-Cassel se rendait régulièrement à la cour de France à Paris. Son mari étant tombé en disgrâce, elle le suivit en exil aux Pays-Bas, tout en continuant à voyager de sa propre initiative. Entre temps, elle retourna plusieurs fois à sa cour natale de Cassel. En 1662, en compagnie de son mari, elle accompagna sa belle-sœur, Marie-Charlotte de la Trémoille, qui venait d'épouser le duc Bernard de Saxe-Weimar, de Paris à Iéna. En 1670, Henri-Charles de la Trémoille, qui s'était déjà plusieurs fois converti du protestantisme au catholicisme et vice versa, optait définitivement pour la religion catholique et obligeait ses deux fils à suivre son exemple. Émilie de Hesse-Cassel, protestante convaincue, partit alors avec sa fille, Charlotte-Amélie de la Trémoille, pour la cour de Copenhague, afin de lui éviter une conversion forcée. Ce voyage ne se fit cependant pas sans des détours considérables par Cassel, Gotha, Eisenach, Weimar et Iéna. Continuant à voyager, ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'Émilie de Hesse-Cassel se retira définitivement chez sa sœur, Charlotte de Hesse-Cassel, l'électrice Palatine, et mourut à Francfort.

Après son mariage, au fil de ses nombreux voyages, Émilie de Hesse-Cassel devint également une informatrice importante de son frère, Guillaume VI, l'électeur de Hesse-Cassel. Ainsi, dès son départ pour la France, elle commença à lui décrire les personnes qu'elle rencontrait, les mouvements militaires et les liens politiques qu'elle observait ainsi que les projets de mariage dont elle avait connaissance. Elle lui fournissait notamment des informations très détaillées sur

²⁷ Staatsarchiv Marburg, 4a 49, 10 ; La Trémoille H.C. 1767 ; La Trémoille C.A. 1720.

l'actualité de la cour de France et lui rapportait des nouvelles de la province. Elle l'informait également sur ce qu'elle apprenait à Bruxelles ou La Haye. Dans ses lettres, elle faisait preuve de la déférence qui était requise face à un prince régent, se répandant en excuses très caractéristiques des correspondances de la noblesse de son époque, mais elle poussait parfois la hardiesse jusqu'au point de prendre l'initiative de lui donner des conseils politiques, lui suggérant d'adopter telle ou telle réaction dans différentes affaires politiques. Ainsi, dans cette lettre du 7 octobre 1659 :

Mon tres cher frere

Je ne sais comme quoy vous recevrés l'avis que ie crois estre obligee de vous donner, mais ie sais bien que sy vous me randés justice & aux sentimens que j'ay pour vous, que vous jugerés facilem[en]t que ce n'est qu'un effect du zele & de la passion que j'ay pour vostre service & de la tres forte inclination que j'ay a vous honorer & a vous aymer comme ie dois, C'est donc par ce principe seulement, que ie crois vous devoir dire, que le mariage du Roy, et la Paix estant entierement conclus, et signés, en sorte que l'on est desja apres l'execution par l'eschange des places comme vous aurés appris par les gazettes imprimées et manuscrites, vous ne sauriés vous dispenser d'envoyer un gentillhomme en France Exprés pour cela a fin d'en faire faire vos complimens a leurs Majestés & a Mr. le Cardinal, comme aussy a Mr. le Prince sur son restablissement, tous les grands qui sont attachés a cette Cour ou par alliance, où par proximité en usent ainsy, & on le prendroit fort mal, sy vous ne le faistes, outre que ie suis persuadée que cela vous fera tort, sy dans une conjonction aussy importante que celle la on n'entendoit pas parler d'une personne de une naissance dans le rang que vous tenés dans l'Empire, & ayant tousiours Esté attaché particulierem[en]t a cette Couronne [...]²⁸

La conclusion de la paix des Pyrénées, scellée par le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse d'Autriche, était déjà connue par Guillaume VI de Hesse, mais celui-ci semble avoir été réticent à envoyer un émissaire en France. C'est dans un évident souci de préserver la position de sa maison parmi les dynasties Européennes,

²⁸ Staatsarchiv Marburg, 4a 49, 10, lettre non datée. Sur le rapport entre Émilie de Hesse-Cassel et son frère Guillaume VI de Hesse, voir aussi Ruppel 2006 : 191.

et plus particulièrement ses liens avec la couronne de France, qu'Émilie de Hesse-Cassel pousse ici son frère à réviser son attitude.

Les voyages d'Émilie de Hesse-Cassel furent indirectement aussi à l'origine du rôle de médiatrice politique et culturelle qu'allait jouer Éléonore d'Olbreuse à la cour de Celle. Pendant l'hiver 1663-1664, Émilie de Hesse-Cassel se rendit à Cassel accompagnée de plusieurs dames d'honneur, dont Éléonore d'Olbreuse, originaire d'une famille protestante de la noblesse du Poitou. À Cassel, Éléonore d'Olbreuse fit la connaissance du duc Georges-Guillaume de Brunswick-Lunebourg qui – après de longues péripéties – finit par l'épouser. Cette union était non seulement le résultat de voyages, mais provoqua à son tour d'autres voyages entre la France et l'Allemagne, Éléonore d'Olbreuse attirant de nombreux Français à la cour de Celle, dont beaucoup de femmes. Ce ne fut qu'à partir de son mariage avec Éléonore d'Olbreuse que Georges-Guillaume établit à Celle une cour digne de ce nom qui, comme la cour voisine de Hanovre, s'inspira du modèle français. Parmi les Français présents à la cour de Celle, il y avait des musiciens, des acteurs, des maîtres de langues, des cuisiniers, un pâtissier, un jardinier, plusieurs artisans spécialisés, dont un horloger, ainsi que des médecins et des chirurgiens. Parmi les serviteurs du duc, c'étaient surtout les charges secondaires qui étaient tenues par des Français, tandis que la cour d'Éléonore d'Olbreuse, en majorité féminine, se composait quasi exclusivement de Françaises, dont sa sœur Angélique Desmier d'Olbreuse, qui épousa plus tard l'Allemand Henri duc de Reuss-Burck. Le duc Georges-Guillaume devait même endurer la plaisanterie d'être le seul « étranger » dans sa propre cour²⁹, et Sophie de Hanovre rapportait qu'on n'y voyait « casi plus d'Allemand »³⁰. En conséquence, la cour de Celle adopta la langue française plus que toute autre cour allemande au XVII^e siècle. Voltaire, lorsqu'il évoque cette « Madame d'Olbreuse, devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les grâces de sa patrie »³¹ résume bien le

²⁹ Horric de Beaucaire 1884 : 102.

³⁰ Lettre de Sophie de Hanovre à Charles-Louis, l'électeur Palatin du 2 février 1680 dans Bodemann 1885 : 410.

³¹ Voltaire 1830 : 328.

rôle d'Éléonore en tant que médiatrice culturelle, rappelant qu'elle fut l'une des personnes qui, en son temps, avait le plus contribué à faire du français la langue de l'Europe.

Éléonore d'Olbreuse prit également part dans les affaires de l'État et joua un rôle diplomatique de premier plan dans les négociations qui menèrent à la paix de Celle. Profitant de la guerre de Hollande, le duc Georges-Guillaume de Brunswick s'était emparé de l'évêché de Brême, qui – selon les stipulations de la paix de Westphalie de 1648 – appartenait aux Suédois. La France, en tant qu'alliée des Suédois, avait alors noué des pourparlers avec Georges-Guillaume, afin de faire rendre ce territoire à la Suède. Ces pourparlers, qui durèrent de 1676 à 1679, finirent par aboutir à la signature de la paix, le 26 janvier 1679. La diplomatie de Louis XIV avait souvent recours aux relations familiales, y compris aux femmes. En septembre 1676, le maréchal d'Estrades, un plénipotentiaire au congrès de Nimègue et parent éloigné d'Éléonore d'Olbreuse, profita ainsi d'une occasion personnelle – la convalescence de celle-ci après une fausse-couche – pour entamer par correspondance des négociations secrètes qui avaient pour but d'amener son mari à un compromis avec la France. En 1678, ce fut une autre parente d'Éléonore d'Olbreuse, Élisabeth-Charlotte de Montmorency, duchesse de Mecklembourg, qui apparut à la cour de Celle et essaya d'y exercer son influence en faveur de la France³². Au mois de novembre, un envoyé français, François de Pas, comte de Rébénac, utilisa cette visite comme prétexte pour, à son tour, rendre visite à la duchesse de Mecklembourg et séjourner, de manière officieuse, à la cour de Celle. Le froid entre la France et la maison de Brunswick-Lunebourg n'étant pas encore terminé, il était en effet impossible d'y expédier un envoyé officiel. Le comte de Rébénac, qui avait pour mission d'engager des pourparlers avec la maison de Brunswick-Lunebourg, se servit donc de ses relations avec la duchesse de Mecklembourg pour, une fois sur place, entamer des discussions avec Georges-Guillaume de Brunswick-Lunebourg et Éléonore

³² Par leur arrière grand-mère, Claude de Saint-Gelais, Élisabeth-Charlotte de Montmorency et Éléonore d'Olbreuse étaient cousines.

d'Olbreuse. Le 30 novembre 1678, Rébenac écrit à Louis XIV : « [...] Madame la duchesse de Zell surtout prenoit les intérêts de votre majesté avec tant de chaleur, que monsieur son mari se confiant en elle autant qu'il fait, il y avoit bien de l'apparence que ses sentiments n'estoient pas différens [...] »³³. La paix de Celle ayant été signée deux mois après l'arrivée de Rébenac, celui-ci en attribua le succès en grande partie à Éléonore d'Olbreuse³⁴.

Les princesses voyageuses présentées ici n'étaient ni des aventurières ni des touristes, leurs voyages étant, en effet, en grande partie consacrés à des « affaires de famille ». Or ces affaires de famille consistaient précisément à défendre les intérêts politiques des maisons princières qu'elles représentaient, qu'il s'agit de négocier un contrat de paix, de promouvoir un mariage dynastique ou de fortifier des alliances diplomatiques. L'impact politique des voyages se mesure parfois aussi à l'aune d'effets à plus long terme. Ainsi, un contact personnel établi lors d'un voyage était bien souvent à l'origine d'une mission diplomatique, même si cette dernière pouvait ensuite passer par le biais de la correspondance.

La fonction politique du voyage allait souvent de pair avec de nombreux transferts culturels, dont les voyageuses étaient les médiatrices. Ces transferts s'opéraient également au service des intérêts des maisons princières dans la mesure où ils étaient destinés à augmenter le prestige et le rang d'une cour. La vie de cour s'en trouvait souvent changée de manière profonde et à long terme. Qui plus est, de nombreuses pratiques culturelles circulaient ensuite à partir de la cour dans le pays d'origine des voyageuses. Les voyages de princesses laissaient ainsi des marques durables sur la vie de cour et, au-delà, sur la société de leur pays d'origine.

³³ François de Pas, comte de Rébenac, à Louis XIV, cité d'après Horric de Beaucaire 1885 : 38.

³⁴ Lettre de François de Pas, comte de Rébenac, à Louis XIV, en date du 14 mai 1679 et expédiée de Celle, cité d'après Horric de Beaucaire 1885 : 43-44.

Sources

- BODEMANN Eduard (dir.), 2003, *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*, Hildesheim, G. Olms (reproduction de l'édition Hannover-Leipzig, 1891).
- BODEMANN Eduard (dir.), 1885, *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit ihrem Bruder, dem Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz*, Leipzig, Hirzel.
- HANOVRE Sophie de, [1680] 1990, *Mémoires et lettres de voyage*, édités par Dirk Van der Cruyse, Paris, Fayard.
- HORRIC DE BEUCAIRE Charles-Prosper-Maurice, 1885, *Éléonore Desmier d'Olbreuzg, duchesse de Brunswick-Zell (1675-1729)*. Documents publiés par M. le Vicomte Horric de Beaucaire, Pons, N. Texier.
- LA TRÉMOILLE Charlotte Amélie de, [1720], *Vie de la princesse [Charlotte-Amélie] de La Trémoille, comtesse d'Aldenburg, écrite par sa propre main en forme d'instruction à son fils*, Archives Nationales de France, 1 AP 444.
- LA TREMOILLE Henri-Charles de, 1767, *Mémoires de Henri-Charles de La Trémoille, Prince de Tarente*, édités par P.H. Griffet, Liège, J.F. Bassompierre.
- LE LABOUREUR Jean, 1648, *Histoire et relation du voyage de la royne de Pologne et du retour de Mme... de Guébriant, ambassadrice extraordinaire*, Paris, R. de Nain.
- LOUIS XIV, 1689, *Manière de montrer les jardins de Versailles* (Il existe six versions manuscrites, rédigées entre 1689 et 1705, conservées à la Bibliothèque Nationale de France).
- STAATSARCHIV MARBURG, 4a 49,10 : *Briefe der Schwester Emilie, Prinzessin von Tarent*.
- VOLTAIRE, 1830, *Le Siècle de Louis XIV* [1751], Paris, Firmin Didot.

Bibliographie

- BERTRAND Gilles (dir.), 2004, *La Culture du voyage. Pratiques et discours, de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan.
- BOHLS Elizabeth A., 1995, *Women Travel Writers and the Language of Aesthetics, 1716-1818*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CÉARD Jean & Jean-Claude MARGOLIN (dir.), 1987, *Voyager à la Renaissance*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Generaldirektion der Stiftung Preußische Schlösser und Gärten Berlin-Brandenburg (dir.), 1999, *Sophie Charlotte und ihr Schloß. Ein Musenhof des Barock in Brandenburg-Preußen*, München, Prestel.
- GOMEZ-GÉRAUD Marie-Christine, 2000, *Écrire le voyage au XVII^e siècle en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- GRIEP Wolfgang & Annegret PELZ, 1995, *Frauen reisen : ein bibliographisches Verzeichnis deutschsprachiger Frauenreisen 1700-1810*, Bremen, Edition Temmen.

- HENNEBO Dieter, 1991, « Le Grand Jardin de Herrenhausen près de Hanovre », in Monique MOSSER & Georges TEYSSOT (dir.), *Histoire des jardins : de la Renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, p. 188-190.
- HOLLÄNDER Sabine, 1999, « Reisen – die weibliche Dimension », in Michael MAURER (dir.), *Neue Impulse der Reiseforschung*, Berlin, Akademie Verlag, p. 189-207.
- HORRIC DE BEUCAIRE Charles-Prosper-Maurice, 1884, *Une Mésalliance dans la maison de Brunswick (1665-1725). Éléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Zell*, Paris, H. Oudin.
- LAWRENCE Karen R., 1994, *Penelope Voyages. Women and Travel in the British Literary Tradition*, Ithaca, Cornell University Press.
- MAÇZAK Antoni, 1995, *Travel in Early Modern Europe*, Cambridge, Polity Press.
- MAURER Michael, 1990, « Der Anspruch auf Bildung und Weltkenntnis. Reisende Frauen (17.-19. Jahrhundert) », *Lichtenberg-Jahrbuch*, p. 122-158.
- NOLDE Dorothea & Claudia OPITZ (dir.), 2008, *Grenzüberschreitende Familienbeziehungen. Akteure und Medien des Kulturtransfers in der Frühen Neuzeit*, Köln, Böhlau.
- PELZ Annegret, 1991, « Ob und wie Frauenzimmer reisen sollen? Das "reisende Frauenzimmer" als eine Entdeckung des 18. Jahrhunderts », in Wolfgang GRIEP (dir.), *Sehen und Beschreiben. Europäische Reisen im 18. und frühen 19. Jahrhundert*, Heide, Boyens, p. 125-135.
- ROBINSON Jane, 2001, *Wayward Women : a Guide to Women Travellers*, Oxford, Oxford University Press.
- ROCHE Daniel, 2003, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard.
- ROHDE Michael, 2001, « Artistes des jardins français des XVII^e et XVIII^e siècles en Allemagne », in Michel RACINE (dir.), *Créateurs de jardins et de paysages*, t.1 : *De la Renaissance au début du XIX^e siècle*, Arles, Actes Sud, p. 140-147.
- RUBIÉS Joan-Pau, *Travellers and Cosmographers: Studies in the History of Early Modern Travel and Ethnology*, Aldershot, Ashgate.
- RUPPEL Sophie, 2006, *Verbündete Rivalen. Geschwisterbeziehungen im Hochadel des 17. Jahrhunderts*, Köln, Böhlau.
- SENN Rolf Thomas, 2000, *Sophie Charlotte von Preußen*, Köln, Böhlau.
- VAN DEN HEUVEL Christiane, 2000, « Sophie von der Pfalz (1630-1714) und ihre Tochter Sophie Charlotte (1668-1705) », in Kerstin MERKEL & Heide WUNDER (dir.), *Deutsche Frauen der Frühen Neuzeit : Dichterinnen, Malerinnen, Mäzeninnen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, p. 77-92.
- WOLFZETTEL Friedrich, 1996, *Le Discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France.